



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.web@coe.int

Ref. CG-PR072(2013)

Semaine européenne de la démocratie locale 2013 : « La citoyenneté active : voter, partager, participer »

Strasbourg, 18.10.2013 – Au cours de cette semaine, des manifestations et des activités sont organisées dans une centaine de villes et régions des pays membres du Conseil de l'Europe afin de célébrer l'édition 2013 de la Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL), qui a pour thème « La citoyenneté active : voter, partager, participer » (14-20 octobre). Par ailleurs, pour la première fois, la SEDL s'associe au *Mouvement contre le discours de haine* du Conseil de l'Europe, qui organise également une Semaine d'action destinée à faire connaître la menace que les discours de haine font peser sur la démocratie locale.

Dubravka Suica, porte-parole de la SEDL pour le Congrès, a adressé une lettre de soutien à tous les partenaires, afin de les féliciter de la créativité dont ils ont fait preuve pour célébrer le thème de cette année. L'édition 2013 comprend d'ores et déjà quelques 200 activités, organisées par 100 partenaires, y inclus 18 villes « 12-étoiles », 44 collectivités et 34 associations, représentant près de 11 500 000 citoyens. « Je suis impressionnée par l'éventail des manifestations destinées à susciter l'intérêt et la motivation de nos populations locales. Des débats, des concours d'affiches, des compétitions électorales, des vidéos et des concours de vidéo sont l'occasion de rapprocher les citoyens de tous âges et les élus locaux. Ces diverses manifestations sont accessibles à tous par le biais de notre plate-forme SEDL, qui permet non seulement de les faire connaître mais peut aussi servir de « réseau de données » pour inspirer nos idées et activités futures », a-t-elle déclaré.

Le Congrès a initié la Semaine européenne de la démocratie locale en 2007, en tant que mouvement volontaire en faveur d'une gouvernance locale plus effective. L'objectif est de promouvoir le dialogue entre les élus locaux et les citoyens et d'associer ceux-ci au processus démocratique. Cette initiative est complémentaire de la mission prioritaire du Congrès qui consiste à promouvoir la qualité de la démocratie locale et régionale, notamment par le suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale par les Etats membres. Cette année marque d'ailleurs le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte.

- [Site web de la SEDL](#)
- [Mouvement contre le discours de haine](#)
- [Résolution 238 \(2007\)](#)
- [Activités de monitoring du Congrès](#)

Suivez-nous:    

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)